



BOURG-DES-COMPTES

Le mag

129

Magazine municipal

Février 2022

LE VERGER COMMUNAL *c'est parti !*



17

UN NOUVEAU
LOGO

22

2022, ANNÉE
ÉCOLOGIQUE

28

LE VERGER
COMMUNAL



www.bourgdescomptes.fr



© Mathieu DORVAL

Le mag

de Bourg-des-Comptes
Magazine édité par la mairie

Directeur de la publication :

Christian LEPRÊTRE, maire

Conseiller, délégué à la Communication :

Franck SEROUX

Réalisation et coordination :

Stéphanie BOUCHER

Contact : Stéphanie BOUCHER

02 99 05 62 62

Mail : urbacom@bourgdescomptes.com

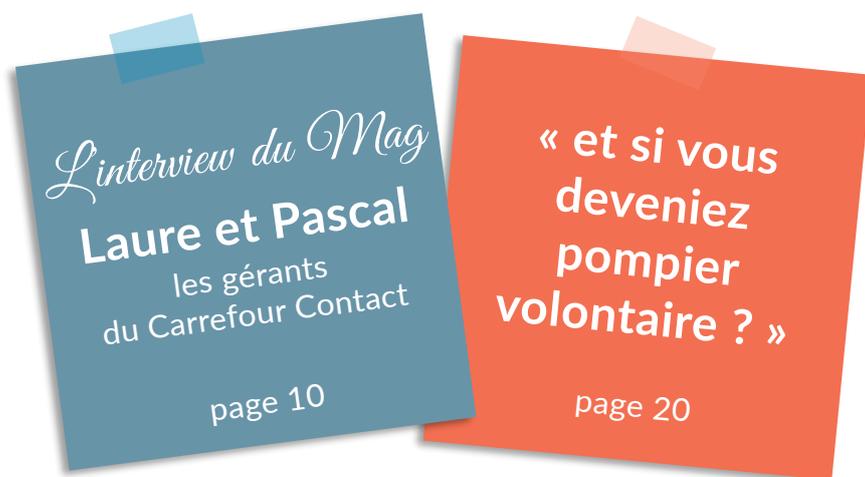


Dépôt légal n° 637, sept. 1985

Photos © Fabrice CROIZÉ, Mathieu DORVAL, les associations, les artisans et commerçants, les agents de la commune de Bourg-des-Comptes, Vallons de Haute Bretagne communauté, FreePik

Mise en page/Graphisme : Cécile - Dessine @ Dessein
Imprimé sur papier issu des forêts durablement gérées

- 2 À votre service
- 5 L'Agora
- 6 Les décisions du conseil
- 8 Parole d'élus
- 10 Acteurs économiques
- 13 Générations
- 17 Actus
- 22 La nature & nous
- 24 Tourisme
- 26 Associations
- 29 Numéros utiles



et retrouvez
LE PLANNING DES MANIFESTATIONS
au dos du mag



Chères Bourgcomptoises et chers Bourgcomptois,

Nous tournons la dernière page de 2021, bien que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien, nous restons optimistes, les indicateurs annoncent des signes encourageants. Durant cette année, nous avons dû appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions lors de différentes fêtes ou animations sur la commune.

Malgré ces contraintes, le conseil municipal a continué de tenir ses engagements annoncés dans son programme *Agir pour Bourg-des-Comptes*. Nous avons œuvré pour l'amélioration de la sécurité routière dans la traversée des villages des Noës et de la Caltais, pour l'aménagement du cimetière, le cheminement de la rue de la Combe Janic ; les écoles ont pu être équipées, grâce à des dotations, de tableaux blancs interactifs (TBI), de tablettes numériques, de vidéos projecteurs, de jeux pour le temps du midi ; le skate-park est installé et fait la joie de tous, toutes générations confondues ; l'inauguration en novembre des neuf logements pour nos séniors avec notre salle commune, la mise en place d'une animation touristique de canoé-kayak pendant la période estivale, le soutien financier et logistique pour la création du verger communal, le maintien du dispositif argent de poche...



L'environnement est également au cœur de toutes nos ambitions avec l'appui de la commission environnement-cadre de vie.

Comme je le soulignais lors de mes vœux, depuis plusieurs années, nous prenons en compte vos avis dans l'élaboration de nos projets à travers nos réunions de concertation ou via nos réseaux sociaux. À ce titre, nous avons de nouveau fait appel à la démocratie participative en lançant un sondage sur la dénomination des salles communales, excepté pour la salle commune dont le nom sera donné par les résidents et la salle des fêtes des Noës qui prendra le nom de notre ancien maire honoraire René RICHARD.

Bourg-des-Comptes est une commune dynamique empreinte de l'attrait pour une ruralité moderne. Sa croissance démographique se poursuit, sa valeur immobilière devient très prisée. Des entreprises, artisans, commerçants souhaitent s'installer mais le foncier disponible se fait rare et la réhabilitation des anciens commerces est parfois contraignante. L'extension de la zone d'activité du Mafay prévue en 2023 devrait répondre en partie aux attentes. Dynamique aussi grâce aux associations qui demeurent actives et vectrices de lien social et de convivialité.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune et tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent !

J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent au quotidien dans la vie de notre commune. L'opportunité pour moi de terminer sur une note d'espoir. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE

LE TEMPS MÉRIDIEEN DES ENFANTS

Qui fait quoi à la mairie ?

Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire pendant l'année, sont encadrés et restaurés par une équipe composée de nombreux agents communaux et des personnels employés par les associations Léo Lagrange et l'ADMR. Ce temps méridien mobilise le plus grand nombre de personnels. L'ensemble du service est directement impacté par la situation sanitaire, entraînant de multiples remplacements et modifications d'emploi du temps. Les directives gouvernementales concernant le brassage des élèves et la désinfection ont conduit à renforcer l'équipe en place. Malgré les assouplissements ponctuels, la commune a fait le choix de conserver l'organisation en place permettant une stabilité pour les enfants et le personnel tout en maintenant un niveau de protection élevé. Ainsi, chaque « groupe classe » est attaché à un encadrant référent qui le suit durant le temps de surveillance sur la cour et qui assure le service du repas au restaurant scolaire. **Leur investissement auprès des enfants et leur adaptabilité sont appréciés par l'ensemble des élus.**

Focus sur l'organisation de manière concrète

◆ École des Rondines - 1^{er} service



Mado
ALLAIN

TPS/PS/MS
de Fanny MORANDEAU



Emmanuelle
GALLAIS
ADMR

PS/MS
de Céline DENIEUL



Carole
LERONDEL

PS/MS
de Sandrine
HADJAR-POURCHELLE



Blandine
COLIN

MS/GS
de Karine BOSSARD



Myriam
RICHARD-PLISSON
Léo Lagrange

CP
de Cécile JUBIN



Christine
LE GUÉVEL

CP/CE1
de Claudie HELLEC

◆ École des Rondines - 2^e service



Nolwenn
BAUDU
Léo Lagrange

CE1
de Gwenola LANGLAIS



Martine
BOUVET

CE1/CE2
de Marie-Laure TOUCHET



Isabelle
HOUILLE

CE2
de Gaëlle NUCITO



Sophie
GUILLEMIN

CM1/CM2
de Laëtitia AULNETTE



Nicole
DEVELLE
Léo Lagrange

CM1
de Nolwenn MORVAN



Léonie
THOMAS
Léo Lagrange

CM2
de Stéphanie ROUXEL

◆ École Notre-Dame - 1^{er} service



Delphine
MORICE

PS/MS
de Marie-Laure BITAULD



Patricia
POULARD
Léo Lagrange

GS/CP
de Christelle PIGEARD

◆ École Notre-Dame – 2^e service



Annie
BARBIÉR
ADMR

CP/CE1
de Delphine PITOIS



Carla
MOREIRA DA COSTA

CE2/CM1
de Julie MONGRUEL



Stéphane
ROIG
Léo Lagrange

CM1/CM2
de Camille JAMIER

◆ L'équipe de désinfection



Alix
SZANTO
ADMR



Élodie
GÉRARD
ADMR



Séverine
DORÉ
ADMR

et Aurore DECKER.

◆ Restaurant scolaire



Stéphane
DESBOIS,
responsable



Isabelle
CHAVONET



Véronique
HINOT

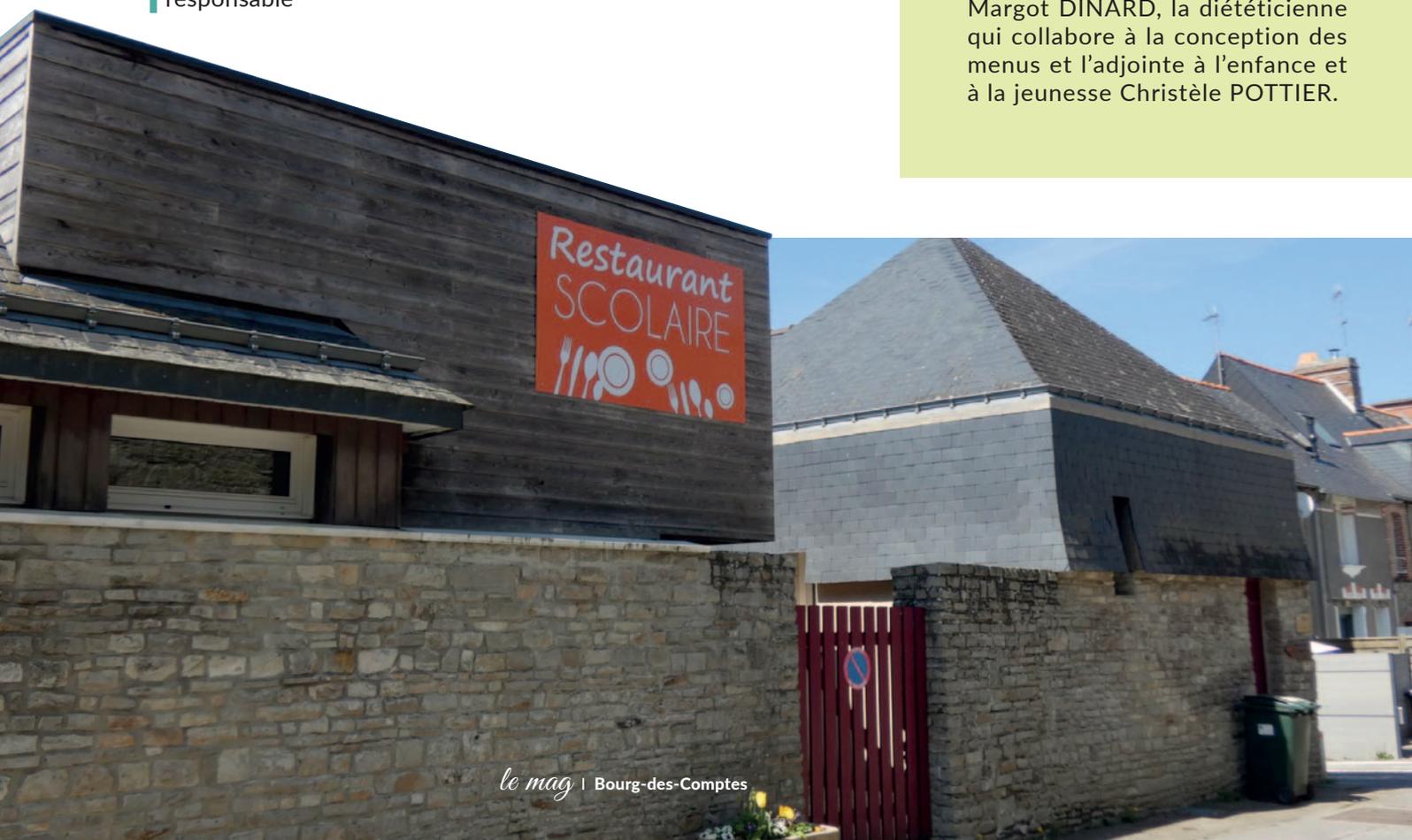
PORTES OUVERTES

*au restaurant
scolaire.....*

Le vendredi 19 novembre 2021, l'ensemble des parents des deux écoles ont été invités à visiter le restaurant scolaire. Une trentaine de parents a répondu présent.

La démarche a été très appréciée par ces derniers.

Ils ont pu découvrir les locaux, le fonctionnement du service et échanger avec Stéphane DESBOIS, le responsable du restaurant scolaire, Margot DINARD, la diététicienne qui collabore à la conception des menus et l'adjointe à l'enfance et à la jeunesse Christèle POTTIER.



PIERRE-EMMANUEL JOUADÉ

Depuis fin septembre dernier, Pierre-Emmanuel JOUADÉ, 21 ans, effectue une mission de service civique à la mairie. Il a huit mois pour travailler sur les thèmes liés à l'environnement, un enjeu important pour Bourg-des-Comptes.

Le mag :

Quel est votre parcours ?

Pierre-Emmanuel J. :

Après une année au Lycée général Jean Brito de Bain-de-Bretagne, je me suis réorienté vers un Bac Pro GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) à Saint-Aubin-du-Cormier. Le Bac en poche, j'ai fait un BTS GPN (Gestion et protection de la nature) à Morlaix. Pendant mes études j'ai pu réaliser de nombreux stages (des chantiers nature avec le Conseil départemental 35 notamment, des suivis scientifiques et d'autres chantiers...).

Le mag :

Pourquoi avez-vous choisi de faire une mission de service civique ?

Pierre-Emmanuel J. :

Principalement pour acquérir une expérience professionnelle plus pérenne que des stages. Je me suis rendu sur le site Internet des services civiques et j'y ai découvert des missions très intéressantes. Il n'est possible d'effectuer qu'un seul service civique dans sa vie et le faire maintenant était le bon moment car je souhaite reprendre par la suite mes études.

Le mag :

Pourquoi avoir postulé à la mairie de BDC ?

Pierre-Emmanuel J. :

Le service civique proposé par Bourg-des-Comptes m'a tout de suite intéressé car il est en lien avec les études que j'ai réalisées jusqu'à présent. Il me permet de mettre en application les choses apprises à l'école. Ma mission est très variée (sensibilisation, proposition d'actions écologiques, participation à la commission environnement cadre de vie...).

Le mag :

Quels sont vos projets après cette mission ?

Pierre-Emmanuel J. :

Je souhaite faire un bachelor en gestion et valorisation naturaliste à Nantes et continuer ensuite sur un master pour devenir chargé d'études naturalistes en bureau d'études.



Pierre-Emmanuel JOUADÉ

En 2022

la médiathèque se met au vert !

Durant les six premiers mois de l'année vous pourrez emprunter des livres sur le zéro déchet, l'éco-citoyenneté, l'éco-jardinage... découvrir une exposition et participer à des ateliers !

Pour en savoir plus, consultez la page 22 de ce magazine (Nature & nous)



Inscriptions

02 99 05 62 63

mediatheque@bourgdescomptes.com

Vendredi 20 mai
20h

SPECTACLE

Swinging Boris Vian

par le Théâtre du Pré Perché

sur la péniche spectacle installée à la Courbe

Fantaisie, urgence de vivre, sensualité, absurdité... Avec Boris Vian il s'agit souvent de ne plus savoir « sur quel pied on danse ». Avec une complicité contagieuse, Virginie GUILLUY et Hugues CHARBONNEAU, deux comédiens et chanteurs amoureux du jazz, prêtent leurs voix, profondes et généreuses, à cet emblématique personnage qu'est Boris Vian.

Un cabaret ambiance Saint-Germain-des-Près, déraisonnable et cadencé, pour flirter avec le plus snob des zazous !

Laissez passer sa majesté le jazz...

Inscriptions obligatoires auprès de la médiathèque dans la limite des places disponibles

LES ANIMATIONS *bibliothèque*
sur inscription

- ◆ **L'aire des livres** à partir de 10h30
Lectures pour les 4 ans et plus
Mercredis 16 mars, 27 avril et 18 mai
- ◆ **Berceau des sons** de 9h15 à 9h45
Éveil musical pour les 0 - 3 ans
en duo avec Odile LUONG de Musicole et Karine RAMASSEUL
Mardis 22 mars, 26 avril et 17 mai
- ◆ **Berceau des mots** à partir de 10h15
Lectures avec Karine RAMASSEUL
Samedis 12 mars, 9 avril et 7 mai
- ◆ **Ballade des mots** de 15h à 17h
Ateliers d'écriture
les vendredis 4 février, 18 février, 4 mars, 18 mars et 1^{er} avril

LES ANIMATIONS *multimédia*
sur inscription

- ◆ **Les vendredis des débrouillards**
un problème de PC, de téléphone, de tablette, vous êtes les bienvenus :
25 février de 17h à 19h, **25 mars** de 20h à 22h,
29 avril de 17h à 19h, **20 mai** de 20h à 22h,
17 juin de 17h à 19h
- ◆ **Les samedis d'initiation au numérique**
(de 10h à 11h)
5 mars : installer une application sur son smartphone ou sa tablette,
2 avril : communiquer via WhatsApp,
14 mai : maintenir son PC en bon état,
11 juin : maintenir son smartphone et sa tablette en bon état.

... et d'autres activités « connectées » vous attendent le mercredi !

LES RENDEZ-VOUS DU LIVRE

Club de lecture de l'Agora

La soirée prévue pour l'annonce des résultats du « Prix de l'Agora 2019-2020 » a été sans cesse reportée à cause du contexte sanitaire. Cependant, cela n'a pas découragé Frédérique et Roselyne de relancer une nouvelle édition sur les parutions de 2020-2021 !

Pour participer, c'est simple ! Il suffit de s'inscrire à l'accueil de l'Agora et lire 4 romans au minimum de la sélection **avant le 15 mai 2022.**

Le résultat des votes est prévu le **vendredi 10 juin à 20h00** dans votre médiathèque

Mais vous pourrez échanger sur vos lectures lors des autres rencontres organisées à 20h00 **les vendredis 8 avril et 18 mai 2022.**

Retrouvez les résultats des lauréats du prix Agora 2019-2020 ainsi que les sélections 2020-2021 sur le site internet de la commune : www.bourgdescomptes.fr/mediatheque

CONSEILS MUNICIPAUX

des 12 octobre, 23 novembre, 14 décembre 2021

Extraits des principales décisions

Avis sur la demande formulée par la SAS Agri-Bioénergies, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'une unité de méthanisation au lieu-dit « Lande de Vaugouët »

Cette nouvelle demande d'enregistrement a fait l'objet d'une consultation du public qui s'est déroulée, du 1^{er} au 30 septembre 2021.

Le projet rassemble douze exploitations agricoles partenaires, situées dans un rayon de 10 km du site de méthanisation :

- ◆ 7 exploitations de Bourg-des-Comptes ;
- ◆ 3 exploitations de Laillé ;
- ◆ 1 exploitation de Pléchatel ;
- ◆ 1 exploitation de Crevin.

Il prévoit le traitement annuel de 24 735 tonnes de matières agricoles mais également l'injection de 1 554 545 m³ de biométhane par an, à raison d'environ 10 kWh/m³ ainsi que le traitement de 67,7 tonnes de matières par jour ce qui le place dans le régime d'enregistrement des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

En application de l'article R.512-46-11 du Code de l'environnement, le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée. Un vote à bulletin secret est proposé et accepté par le conseil municipal.

À l'issue du vote, les résultats sont les suivants (votants : 21)

- ◆ Oui (avis favorable) : 11 voix
- ◆ Non (avis défavorable) : 7 voix
- ◆ Avis favorable avec réserves : 1 voix
- ◆ 2 votes blancs.

Madame Sylvie FONTAINE, conseillère municipale et Monsieur Alexis ADRIEN, conseiller municipal n'ont participé ni au débat ni au vote.

École privée Notre-Dame

Participation aux frais de fonctionnement

Sur proposition de la commission « finances » et au vu du bilan 2020 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2021, la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée à 64 474 €, ainsi que le maintien des modalités de versement proposées.

École privée Notre-Dame

Forfait complémentaire mobilier scolaire et matériel informatique

Sur proposition de la commission « finances » et au vu du bilan 2020 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2021, le forfait complémentaire au titre du mobilier scolaire et du matériel informatique à 3 568 € ainsi que le maintien des modalités de versement proposées.

Création d'un emploi permanent

d'adjoint administratif à temps complet

Pour rappel, le service administratif est composé de cinq emplois permanents, à temps complet.

Suite aux difficultés remontées par certains agents quant à leur charge de travail, une réflexion a été engagée au sein du service, avec l'accord du Maire, pour une réorganisation des missions avec création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet sur des missions d'assistant administratif.

Considérant les besoins du service et l'avis favorable de la commission « finances », le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} janvier 2022, un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet et de modifier en ce sens le tableau des effectifs.

Recensement de la population

Recrutement d'agents recenseurs

Sur proposition de la commission « finances », le conseil municipal décide d'autoriser le recrutement de six agents recenseurs et d'adopter les modalités de rémunération suivantes :

- ◆ feuille de logement : 1 €
- ◆ bulletin individuel : 1.10 €
- ◆ frais de formation : 6 h/agent sur la base du SMIC
- ◆ indemnités de déplacement : forfait de 50 € pour les agents recenseurs affectés en campagne
- ◆ Prime de fin de collecte : 150 €



Pour rappel, l'enquête s'est déroulée du 20 janvier au 19 février 2022. Dans ce cadre, six agents recenseurs ont été nécessaires pour assurer les opérations de collecte sur le terrain.

Convention avec le département d'Ille-et-Vilaine pour l'aménagement de sécurité vers la halte ferroviaire

Par délibération en date du 29 juin 2021, le conseil municipal a décidé d'autoriser la signature d'une convention pour l'aménagement de sécurité vers la halte ferroviaire avec le département d'Ille-et-Vilaine et la commune de Guichen.

La commune de Guichen n'étant pas d'accord avec les modalités de financement proposées, une nouvelle convention tripartite a été établie. Cette convention prévoit ainsi de nouvelles modalités de financement pour cet aménagement de sécurité estimé à 26 030.10 € TTC soit :

- ◆ commune de Guichen : 8 676.70 €
- ◆ commune de Bourg-des-Comptes : 4 338.35 €
- ◆ département d'Ille-et-Vilaine : 13 015.05 €

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature de cette convention avec le département d'Ille-et-Vilaine et la commune de Guichen.

Acquisition de la salle commune et rétrocession des espaces communs 28, rue de la Gare

Par délibération en date du 12 octobre 2021, le conseil municipal a décidé d'autoriser au prix de 156 000 € toutes taxes comprises, l'acquisition auprès de l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa, de la salle commune réalisée 28 rue de la Gare, dans le cadre de la construction de neuf logements locatifs sociaux à destination des personnes âgées. En raison de problématiques cadastrales et de la nécessité de créer des volumes au niveau des passages couverts traversant le bâtiment, une nouvelle délibération est nécessaire pour permettre de régulariser la vente.

Considérant le plan de vente actualisé à la date de septembre 2021, considérant l'état descriptif de division en volumes, ainsi que les documents annexes dont le plan foncier établi par le cabinet de géomètres experts *Eguimos* à Bain-de-Bretagne, le conseil municipal décide :

- ◆ d'acquérir auprès de l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa la salle commune (79 m²) et le cellier (5 m²) cadastrés AB n° 297p au prix de 156 000 € toutes taxes comprises.
- ◆ d'accepter la rétrocession à titre gratuit par l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa des espaces communs à l'extérieur de l'ensemble immobilier 28, rue de la Gare et à l'intérieur de celui-ci, et notamment les passages couverts traversant le bâtiment objet de cette division en volumes à savoir :
 - un premier passage assurant la liaison au Nord entre la rue de la Gare et la cour intérieure (identifié volume 2) ;
 - un deuxième passage au Sud-Est permettant la liaison entre la cour intérieure et l'espace vert au Sud-Est (identifié volume 3) ;



La salle commune

- ◆ d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique, qui sera établi par Maître Guillaume JOUIN, notaire associé à BRUZ, ainsi que tout autre document afférent à cette affaire.
Les frais de notaire seront à la charge de la commune
- ◆ D'acter que la gestion de la salle commune sera confiée au Centre communal d'action sociale.

Convention d'occupation précaire

avec l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa

En raison de problématiques cadastrales et de la nécessité de créer des volumes au niveau des passages couverts traversant le bâtiment, la vente de la salle commune (avec cellier) réalisée par l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa à la commune n'a pu être concrétisée à ce jour.

Considérant le projet de vie construit autour de ces logements sociaux et de la salle commune, considérant le recrutement le 2 novembre dernier de Madame Emmanuelle DANET, en qualité d'adjoint d'animation, considérant l'entrée dans les lieux le 30 novembre dernier des locataires de ces neuf logements sociaux, le conseil municipal décide :

- ◆ d'autoriser le Maire à signer avec l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa une convention d'occupation précaire, pour la mise à disposition de la salle commune (avec cellier) réalisée 28, rue de la Gare. Son terme sera la survenance de la régularisation de l'acte de vente de ladite salle, par acte notarié à recevoir par Maître Guillaume JOUIN, notaire associé à BRUZ.
- ◆ d'acter que cette convention est consentie par l'Office public d'habitat d'Ille-et-Vilaine Neotoa à titre gratuit.

RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES-RENDUS
des conseils municipaux
sur www.bourgdescomptes.fr
ou en scannant le QR code
avec votre smartphone



Les délibérations sont
également consultables
en mairie

BOURG-DES-COMPTES *autrement*

Alexis, Armelle, Caroline et Jacques, élus de Bourg-des-Comptes Autrement vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Cette nouvelle année qui commence est l'occasion de faire un point sur notre action au sein de la municipalité et de renouveler les engagements que nous avons pris devant vous en mars 2020.

En qualité de nouveaux élus, il nous a d'abord fallu prendre la mesure de ce qu'impliquait une action que nous avons voulue la plus efficace possible.

Cette efficacité passe en premier lieu par un travail assidu au sein des différentes commissions municipales et instances intercommunales auxquelles est associée notre commune. Après 21 mois d'exercice de nos mandats, notre enthousiasme et notre détermination demeurent intacts.

Sans aucun doute, parce que nous avons pu vérifier que les préoccupations que nous avons considérées comme prioritaires – transition environnementale et renouvellement démocratique – étaient partagées par de nombreux élus de notre territoire.

La deuxième condition de cette efficacité tient dans la capacité à être force de proposition, et, au-delà de positions qui peuvent être parfois contradictoires, à trouver les consensus qui permettent de déboucher sur des actions concrètes qui servent l'intérêt général.

Nous avons eu la satisfaction de constater que plusieurs élus de la majorité municipale se sont retrouvés sur cet objectif partagé.

Des évolutions majeures sont intervenues, parmi lesquelles :

- ◆ la prise en compte de l'avis de la commission environnement dans les projets d'aménagement de voirie ;
- ◆ une prise en considération croissante des déplacements doux – piétons et vélos ;
- ◆ l'engagement d'une démarche de réduction des consommations énergétiques des bâtiments municipaux ;
- ◆ une attention plus marquée aux actions favorisant la biodiversité.

Bien entendu il reste du chemin à parcourir pour que soit déployée une action municipale plus ambitieuse pour l'avenir de notre commune. Nous avons identifié trois axes sur lesquels la municipalité pourrait se montrer plus volontariste.

Le premier d'entre eux porte sur une prise en compte de l'impact environnemental des projets à l'égal de leur impact financier. Une telle démarche aurait permis d'éviter certains choix malheureux concernant la conception des locaux de la maison de santé au regard de son exposition aux fortes chaleurs ou l'aménagement du site de la Pierre Blanche où de nombreux arbres ont été inutilement abattus. Nous serons particulièrement attentifs à cette prise en compte dans le projet de future salle multi-activités et dans les projets de lotissements à venir.

Le deuxième porte sur la nécessité d'engager une réflexion globale sur l'aménagement de notre commune. **Comment redonner vie à la place de l'église ? Comment structurer de manière harmonieuse le pôle dévolu aux commerces et services et ses relations avec les autres espaces communaux ?**

Quelles actions engager pour une meilleure mise en valeur du patrimoine de notre commune et de ses hameaux ?

VHBC dispose de moyens et de compétences mis au service de ses communes pour les accompagner dans cette démarche. Il ne reste qu'à exprimer la volonté d'engager cette réflexion et à les solliciter.

La troisième concerne l'instauration d'une plus large participation des habitants aux réflexions qui sont engagées.

Le principe des réunions publiques par projet a montré l'intérêt de nos concitoyens pour l'aménagement de leur cadre de vie. Mais il faut aller plus loin. Associer les administrés à la construction de ce que sera notre commune à la fin de la décennie et déterminer avec eux les priorités pour les années à venir.

À l'image de ce qu'est le Conseil de développement à l'échelle du territoire de la Communauté de communes, nous proposons la création d'un groupe de réflexion sur l'avenir de la commune, vu avec et pour ses habitants.

Vos questions et propositions seront les bienvenues

par mail : bdc.autrement@gmail.com

ou via notre page facebook :

Bourg-des-Comptes Autrement





« À l'heure où blanchit
la campagne »
Château de Montrive

La rencontre du mag

CARREFOUR CONTACT

Le Carrefour Contact s'est refait une beauté en fin d'année. *Bourg-des-Comptes Le mag* en a profité pour rencontrer ce sympathique couple de gérants, Laure et Pascal MÉRIAUX, arrivés dans la commune en 2016.

Tous les deux ne manquent ni de dynamisme, ni d'idées.

Leur objectif : faire vivre leur commerce !



Laure et Pascal

Le mag : Qu'est-ce qui vous a séduit ?
Le projet de reprise ? La commune ?

Laure et Pascal : Le cadre de vie de la commune est idéal. Nous avons une commune dynamique avec des habitants très sympathiques. Nous sommes fiers d'avoir concrétisé notre projet de devenir propriétaires de notre fonds de commerce et surtout très heureux de l'avoir fait dans cette commune car nous nous y plaisons beaucoup avec nos 4 filles. Nous nous sommes attachés à nos clients.

Le mag : Quels sont les aménagements que vous avez fait ?

Laure et Pascal : Nous avons revu toute notre décoration intérieure afin de moderniser notre magasin et d'être toujours dans l'air du temps. L'extérieur a bénéficié d'un coup de peinture intégral de la façade ainsi qu'un rajout de bardage en imitation bois.

Le mag : Combien êtes-vous aujourd'hui ?

Laure et Pascal : Nous travaillons avec une équipe très chaleureuse et conviviale dans une très bonne ambiance. Nous employons 10 salariés dont 4 étudiantes.

Le mag : Avez-vous d'autres projets en tête ?

Laure et Pascal : Oui, plein de développements commerciaux... qui restent secret pour le moment...

Organisé par Carrefour Contact, le magasin *Anémone*, le salon de coiffure *Courbes et Couleurs* et la brasserie *Le Diskenn*, la première édition du marché des lutins a eu lieu le 5 décembre 2021.

Le mag : Pourquoi avoir lancé un marché de producteurs ?

Laure et Pascal : Nous voulions faire connaître nos producteurs directs afin que les clients et producteurs puissent se rencontrer.



Les organisateurs
du marché des lutins

Le mag : Quel est votre bilan de cette journée ?

Laure et Pascal : Bilan très positif puisque nos producteurs m'ont demandé de refaire cette animation voir de la faire deux fois dans l'année, pourquoi pas... en été ?

Le mag : Préparez-vous une édition 2022 ?
Même format ? Mêmes partenaires ?
Mêmes activités ?

Laure et Pascal : Oui, l'édition 2022 est bien en projet. Mais nous (notre magasin car je ne peux pas parler pour les autres...) nous souhaiterions nous associer au *Téléthon* afin qu'une partie des bénéfices et de toutes les animations organisées ce jour là (poney...) leur soit reversée.



HÉLÈNE JARY

Pédicure-podologue

Installée depuis septembre 2019, Hélène JARY vous accueille dans son cabinet situé au sein de la maison de santé 3, rue du Docteur René-FRESNEAU. L'entrée du cabinet est située de l'autre côté du bâtiment, coté champs. Elle effectue des soins de pédicurie au cabinet et à domicile. Elle réalise également des bilans podologiques pour les enfants, adultes et sportifs. Les semelles orthopédiques sont réalisées sur mesure à la suite du bilan.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h (un samedi par mois)

Pour prendre rendez-vous :
02 23 50 39 92 ou sur le site internet doctolib.fr

LA PHARMACIE DE BOURG-DES-COMPTES

a déménagé !

Installés sur la commune depuis février 2002, à la suite du départ à la retraite de Monsieur TOREILLES, Marion GUILBAUD et Marc GOINGUENET gèrent aujourd'hui une équipe de 5 personnes. La fin d'année 2021 marque un tournant pour les gérants : changement de local. Un nouveau lieu, une nouvelle adresse et une équipe toujours fidèle.



Nouvelle pharmacie

La nouvelle pharmacie est ouverte depuis le 15 novembre 2021, rue du Dr René-FRESNEAU, face à la maison médicale, ce qui est bien pratique pour les patients. La volonté de Marion et de Marc était en effet de se rapprocher géographiquement de la maison de santé tout en construisant un bâtiment qui s'intégrerait complètement dans l'environnement. C'est ce qui explique l'utilisation du bardage en bois et l'architecture commune avec l'ADMR.

C'est assurément un bâtiment dimensionné pour répondre aux missions des pharmacies actuelles, notamment la vaccination et les dépistages !



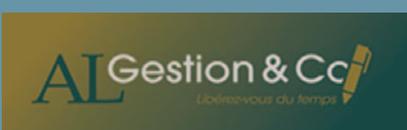
Amandine Lenoble

CRÉE AL GESTION & CO

Après avoir travaillé pendant près de 22 ans en tant qu'assistante administrative et commerciale pour de grosses sociétés, Amandine LENOBLE éprouve des envies d'indépendance et d'autonomie. Cette envie se concrétise par la création de son entreprise **AL Gestion & Co** au 1^{er} janvier 2022.

« Je propose mes services aux entreprises, dans le but de les aider dans leurs missions administratives, mais aussi commerciales (prospection, relance téléphonique...).

En réponse aux besoins occasionnels ou réguliers, j'interviens sur site ou depuis mon bureau : à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Toute demande est étudiée et fait l'objet d'un devis préalable.
Mon objectif : « **libérez-vous du temps !** », indique Amandine.



Contact : 06 64 82 04 61
amandine.lenoble@outlook.fr
www.amandinelenoble.fr



**STÉPHANIE
LE GENDRE**

crée EthikAnimal

Stéphanie LE GENDRE, comportementaliste canin et félin, crée EthikAnimal, une entreprise à destination des particuliers rencontrant des problématiques avec leurs animaux de compagnie.

Après plusieurs années en tant que juriste en droit social, Stéphanie LE GENDRE a fait le pari de la reconversion professionnelle en qualité de comportementaliste et praticienne en massage canin et félin. Spécialiste de la relation humain/animal et formée à l'éthologie du chien et du chat, Stéphanie apporte des conseils et des recommandations afin d'établir (ou de rétablir) une relation apaisée entre l'humain et son animal de compagnie.

Son objectif vise tout autant le bien-être de l'animal que celui de l'humain. Également praticienne en massage, l'objectif est alors la détente de l'animal mais aussi de l'aider à rester en forme et maintenir sa mobilité.



Contact : 07 54 38 52 02
stephanie@ethikanimal.com
www.ethikanimal.com

Retrouvez EthikAnimal également sur FB ou Instagram !



**JENNIFER
MAYORGAS**

illustratrice bande dessinée

C'est sous le nom de May Illustrations que Jennifer MAYORGAS s'est lancée le 3 janvier 2022 en tant qu'illustratrice indépendante. Spécialisée dans la bande dessinée, c'est avec bienveillance et légèreté qu'elle dessine les mots d'enfants et réflexions de son fils de 4 ans.

Sa palette de couleurs est vive et pleine de peps, attirant l'œil des petits et des grands et retranscrivant avec humour les petites scènes de la vie quotidienne.

Vous avez peut-être déjà pu découvrir son travail puisqu'elle a été invitée à illustrer la carte de vœux pour la nouvelle année 2022 de l'APEL (Association de parents d'élèves) de Bourg-des-Comptes.

May Illustrations s'adresse autant aux professionnels (affiches, flyers, magazines papier ou numérique, carte de visite...), qu'aux particuliers (portraits de famille ou individuels, faire-parts...).



Informations et contact
www.mayillustrations.com

Vos commerces de proximité

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES COMMERÇANTS

Commerces VALLONS EN BRETAGNE
COMMERCE-VALLONSBRETAGNE.FR

Découvrez la nouvelle plateforme en ligne et soutenez vos commerces locaux !

Baulon • Bourg-des-Comptes • Bovel • Comblézac • Goven
Guichen Pont-Réan • Guignen • Guipry-Messac • Lassy
La Chapelle-Bouëxic • Les Brulais • Lohéac • Loutehel • Mernel
Saint-Malo-de-Phily • Saint-Séglin • Saint-Senoux • Val d'Anast

Vallons Haute Bretagne COMMERCE

LA MISSION ENFANCE-JEUNESSE

Léo Lagrange Ouest

L'ENFANCE

La rentrée s'est déroulée sous le thème de « la construction » !

L'équipe d'animation a proposé aux enfants de fabriquer des maquettes, à plusieurs ou en solo. Les créateurs en herbes ont pu laisser place à leur imagination pour construire la maison de leurs rêves, des vaisseaux spatiaux, leur monde idéal... À leur disposition : divers matériaux de récupération. Les enfants se sont baladés en forêt pour y récolter des fruits d'automne et construire leur radeau.

Le mercredi 6 octobre 2021 : Spectacle Surprise *La Tortue* avec la compagnie OOO.

Les artistes ont construit leur spectacle, au fur et à mesure, en dessin et en musique, avec de la lumière et de la magie.

Les vacances d'automne

Du 25 octobre au 6 novembre 2021, ont été rythmées par des « voyages » et des découvertes ! Chaque jour, les enfants ont découvert des rites et activités du monde : fabrication de capteurs de rêves, création d'un dragon oriental...

Les enfants se sont rencontrés lors d'Olympiades et ont exploré Bourg-des-Comptes lors d'un Rallye Photo. Ils ont aussi pu parcourir l'exposition photo à la Gacilly avec plaisir, de manière ludique et admirer les œuvres d'art.

Ils ont beaucoup échangé avec l'équipe d'animation sur ce qui leur a plu.



Chacun est revenu
avec plein
de souvenirs...



Rafaël,
artiste de *l'Art de La Courbe*
est venu jouer un concert
« musiques du monde »
à l'Espace jeunes
pour les enfants.

LA JEUNESSE

Des vacances d'automne riches en découvertes et activités !

Pendant la première semaine

Sortie à « *L'heure du jeu* » à Rennes, journée sportive avec l'OCAS (Call of ball, boxe, escalade), escape game à bord du bus surdimensionné de Mathilde de « *La récré nomade* », soirée Halloween...

La deuxième semaine a été consacrée au séjour *HUB citoyen* qui s'est déroulé à Paris du 2 au 4 novembre avec 14 jeunes de Bourg-des-Comptes et Guipry-Messac.

Les objectifs du projet pédagogique de ce séjour :

- ◆ accompagner les jeunes vers l'autonomie et la responsabilisation,
- ◆ éduquer à l'éco-citoyenneté,
- ◆ participer à la vie collective et démocratique d'un groupe de « hubbeurs »
- ◆ découvrir le patrimoine culturel de Paris et les réalités de la vie au sein d'une « ville monde ».

Ainsi, les jeunes ont utilisé le TER pour se rendre de Bourg-des-Comptes à Rennes puis le TGV pour aller à Paris. Ils ont été hébergés en auberge de jeunesse où ils ont pu définir, avec les animateurs, les règles de vie.

Sur place, ils ont beaucoup marché pour découvrir les rues de Paris et les plus beaux monuments, ils ont pu visiter l'Espace des sciences et profiter d'un spectacle très amusant à Bobino.

Une belle et enrichissante expérience pour les 7 jeunes de Bourg-des-Comptes qui ont participé à l'aventure !



Vos contacts pour toute information et nouvelle inscription

- ◆ accueil de loisirs ◆
- ◆ accueil périscolaire ◆

Sylvie MACE, directrice enfance
2, rue de l'École à Bourg-des-comptes.
02 99 57 53 20 / 06 16 24 55 45
bourgdescomptes.administratif
@leolagrange.org

◆ Animation jeunesse ◆
Camille GÉRARD, l'animateur jeunesse
de Bourg-des-Comptes
06 11 61 73 21
bourgdescomptes.jeunesse
@leolagrange.org



CCAS

Distribution de colis pour les aînés

Cette année encore, la situation sanitaire a empêché l'organisation du repas des aînés.

Le centre communal d'action sociale (CCAS), a confectionné pour la deuxième année consécutive des colis à destination des Bourgcomptoïses âgées de plus de 75 ans afin de pallier ces désagréments. Une initiative très appréciée.

Composés de produits provenant des commerçants locaux, ces colis ont été préparés puis distribués, mi-décembre, par les membres du CCAS directement au domicile des personnes, en respectant les gestes barrières.

Les résidents de l'Ehpad ont également pu en bénéficier. Leur colis leur a été remis lors du goûter de Noël, le 23 décembre dernier par le maire, Christian LEPRÊTRE, Nelly COTTAIS, adjointe aux affaires sociales et Valérie DUVAL, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales.

**Le maire remercie l'ensemble
des membres du CCAS pour leur implication
et les commerçants Bourgcomptoïses
pour leur collaboration.**

LES PERMANENCES

sociales

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourgcomptoïses, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, les aides diverses, l'accessibilité, l'accompagnement des aidants ou encore l'isolement. Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous pouvez également les contacter si vous observez des difficultés dans votre entourage ou voisinage.

**Accueil avec ou sans rendez-vous,
entre 14h et 16h.**

N'hésitez pas à venir à leur rencontre
si vous en ressentez le besoin.

02 99 05 62 62

mairie@bourgdescomptes.com

Prochaines permanences

- ◆ Vendredi 4 mars
- ◆ Vendredi 18 mars
- ◆ Vendredi 8 avril
- ◆ Vendredi 22 avril
- ◆ Vendredi 6 mai
- ◆ Vendredi 20 mai



INAUGURATIONS

Logements séniors et salle commune

L'inauguration de neuf logements réservés aux séniors, situés rue de la gare et passage du Tertre, a eu lieu mardi 30 novembre 2021.

Réalisé en partenariat avec le bailleur social Neotoa, propriétaire des logements, ce projet a été initié en 2015 lors du mandat précédent.

À la place de ces nouveaux logements rue de la gare, il existait un édifice construit au début du siècle dernier. Après avoir accueilli les services de la mairie, ce site a fait l'objet de nombreuses évolutions : successivement garage des sapeurs-pompiers communaux, ateliers du service technique, cantine municipale, garderie, centre aéré, maison des associations, foyer des jeunes et enfin local pour association ; ce bâtiment a connu plusieurs vies. Les élus souhaitaient lui trouver une nouvelle utilisation en tenant compte des contraintes liées aux bâtiments (coût de la rénovation, mise aux normes PMR...).

Après des mois de réflexion, c'est le projet de logements pour séniors qui est retenu par le conseil municipal. L'équipe du CCAS se mobilise et se renseigne sur plusieurs programmes de ce type sur le territoire, auprès des communes et de Neotoa. Le chantier de démolition des anciens bâtiments a eu lieu en 2018 tandis que la construction des nouveaux débute en juin 2020.

Le coût total de cette opération s'élève à 367 000 € financé, notamment, par l'obtention de plusieurs subventions : 57 000 € de l'État (Dotation de soutien à l'investissement local), 51 000 € du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (Revitalisation du centre-bourg), 8 000 € de l'UNCCAS et 12 000 € de Neotoa.

Parallèlement au projet de construction, la commune répond à un appel à projet du département intitulé « habitat adapté ». Après audition, le projet est retenu et permet la prise en charge d'un poste d'animateur. La salle commune, future propriété communale, permettra d'accueillir les résidents et d'organiser des animations. À cet effet, Mme Emmanuelle DANET a été recrutée, en tant qu'animatrice à raison de treize heures par semaine.

En présence des résidents, des entreprises ayant participé aux travaux, de l'architecte M. Thierry L'HERMINE, des élus, des membres du CCAS et du personnel administratif ayant travaillé sur ce dossier, le maire, Christian LEPRÊTRE a coupé le ruban accompagné de M. Ludovic COULOMBEL, président de Neotoa et vice-président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.



UN NOUVEAU LOGO

pour la commune

La profession de foi de la liste *Agir pour Bourg-des-Comptes* prévoyait une refonte des outils de communication et notamment la création d'un nouveau logo. C'est mission accomplie !

Voici la nouvelle identité visuelle de notre commune, moderne et dynamique. À l'image de l'élan dans lequel s'inscrit la commune. Ce petit bijou est sorti directement de l'imagination d'Estelle GALLOT, une jeune Bourgcomptoise de l'agence Artifice, qui ne manque pas d'audace ni de créativité. Elle nous explique comment elle a travaillé sur ce dossier.



Couleurs douces, camaïeu représentant l'eau et la nature

Picto représentant l'église de Bourg-des-Comptes



Picto mettant en avant les nombreux grands arbres présents sur la commune, notamment sur le site de La Courbe

Picto poisson évoquant le site de pêche bien connu du territoire



Les lettres B D C s'emmèlent pour rappeler La Courbe et symbolisent le lien qui unit les habitants à leur commune.

Entretien

Le mag : Comment avez-vous trouvé l'inspiration à partir de la commande des élus ?

Estelle G. :

Étant sur Bourg-des-Comptes depuis novembre 2020 seulement, j'ai encore le privilège de « découvrir » les espaces et suivre les changements de couleurs avec les saisons. Les élus ont mis en avant l'aspect naturel de la commune. Les habitants évoquent très souvent La Courbe, les villages voisins parlent du célèbre site de pêche et quand on est loin, c'est l'église qui nous guide... Je me suis laissée guider par tous ces ressentis et je me suis rendue compte que j'avais les mêmes. Bourg-des-Comptes est un lieu où la nature a une place exceptionnelle, le logo devait partir de là !

Le mag : Qu'avez-vous conseillé aux élus ?

Estelle G. :

Je leur ai proposé plusieurs pistes de logo, plusieurs idées de couleurs. La nature était tout de même la ligne directrice. L'idée était de trouver un logo où ils seraient unanimes. Qu'ils se sentent concernés par l'image que j'apporte et qu'ils utiliseront.

Les élus et le maire étaient tous très attentifs et enthousiastes face à mon travail alors nous avons travaillé efficacement et les idées se sont rapidement alignées pour arriver au logo final.

Le mag : Quelles contraintes rencontre-t-on quand on travaille sur un logo d'une commune ?

Quels sont les enjeux ?

Estelle G. :

C'est fort de travailler sur le logo d'une commune car on sait qu'il sera vu par un public très large et très hétéroclite. Il plaira pour certaines raisons, il fera parler pour d'autres... Mais dans tous les cas, il a une longue durée de vie car l'identité d'une commune s'installe pas à pas et même si cette dernière évolue, il doit rester cohérent et s'adapter à chaque fois.

Le mag : Quelles sont vos méthodes de travail ?

Estelle G. :

Je commence par le dessin. Au tout début, j'ai dessiné les arbres majestueux (les cyprès chauves) du site de La Courbe, l'eau, le moulin, les fleurs... en prenant le temps de m'y poser.

J'aime travailler, quand je le peux, sur le site directement. Et quelle chance de dessiner au soleil, face à La Courbe, entouré de randonneurs, de plaisanciers ! Puis quand j'ai ma matière première, mes couleurs, mes idées qui se précisent, je passe sur l'ordinateur et je finalise « au propre » mon projet.

Précision importante : « Le blason continuera à figurer sur les documents officiels de la commune » assure le maire, Christian LEPRÊTRE.



Dispositif

ARGENT DE POCHE

Avoir entre 16 et 18 ans (non révolus) et gagner un peu d'argent en réalisant des petits chantiers de proximité, c'est possible !

À Bourg-des-Comptes, ces chantiers auront lieu en 2022, durant les vacances scolaires de Printemps, sur plusieurs semaines d'été et aux vacances scolaires de la Toussaint. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité pour une mission de 12h (3 missions de 4 heures ou 4 missions de 3h en fonction des contraintes horaires de certains services).

Le dispositif est financé par Vallons de Haute Bretagne communauté et la commune.

Les jeunes sont accueillis dans différents services communaux :

- ◆ service technique (espaces verts, bâtiments, voirie...)
- ◆ médiathèque
- ◆ École et salles communales (entretien)
- ◆ administration

Comment s'inscrire ?

Les jeunes intéressés pour participer remplissent et retournent en mairie un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives indiquées (seuls les dossiers complets pourront être retenus).

Le nombre de chantiers étant limité, priorité sera donnée aux jeunes n'ayant jamais participé, aux plus âgés (qui ne pourront en bénéficier l'année suivante) et à ceux indiquant une large disponibilité.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la commune, rubrique actualités.



Vous prévoyez

DES TRAVAUX ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez utiliser le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) pour simplifier vos démarches.

Cette plateforme de traitement dématérialisée vous permet de déposer en ligne vos permis de construire et autres demandes d'urbanisme, 7 j/7 et 24h/24.

Le dépôt des dossiers au format papier reste possible.

Le portail numérique est accessible sur le site des Vallons de Vilaine et à terme le sera à partir du site de la commune. www.paysdesvallonsdevilaine.fr/ADS



LES PLANS DE LA COMMUNE

sont arrivés !

Découvrez les nouveaux dépliants dans lesquels vous retrouverez les informations utiles et touristiques !

■ Disponibles à la mairie



Élections

PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022

2022 est une année électorale qui verra deux scrutins s'organiser :

- ◆ les élections présidentielles en avril
- et ◆ les élections législatives en juin.

Inscriptions

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale, **vous avez jusqu'au 2 mars 2022**, directement sur Internet via le site www.service-public.fr ou jusqu'au 4 mars 2022 en mairie (avec une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Attention : si vous avez changé d'adresse mais que vous habitez toujours Bourg-des-Comptes (ou que vous y possédez un bien), vous devez informer la mairie. À défaut, vous serez radié des listes électorales car votre courrier (propagande, carte électorale) nous reviendra en NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée). Une campagne de radiation a été lancée en janvier pour tous les électeurs concernés.

Refonte électorale

Il s'agit d'une année de refonte électorale, ce qui veut dire que tous les inscrits sur la liste électorale de Bourg-des-Comptes recevront une nouvelle carte électorale fin mars-début avril. Si vous ne recevez pas votre carte avant le scrutin, vous pourrez tout de même voter, il faudra le signaler à votre arrivée au bureau de vote (pour rappel, une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter).

Bureaux de vote

Après un passage à la salle des Noës pour organiser le double scrutin des élections départementales et régionales, les bureaux de vote seront de retour au sein des locaux de l'école (sous réserve des évolutions sanitaires et des directives gouvernementales).

Procurations

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut désormais donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

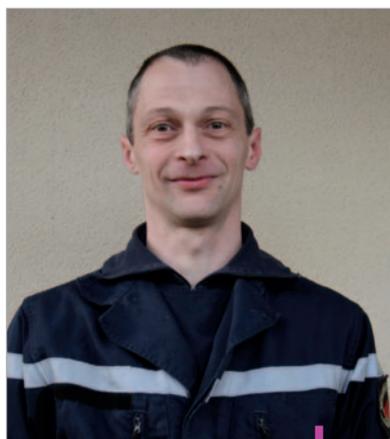


LE SDIS

Service départemental d'incendie et de secours

Le 27 novembre 2021, les sapeurs-pompiers de Bourg-des-Comptes ont célébré la Sainte Barbe, sainte patronne des pompiers.

La cérémonie a réuni Gaëlle MESTRIE, vice-présidente du conseil d'administration du SDIS 35, Michèle MOTEL, conseillère départementale, Christian LEPRÊTRE, maire de Bourg-des-Comptes, Daniel GENDROT maire de Crevin et le commandant Sébastien LACOSTE représentant le directeur du SDIS 35 et les sapeurs-pompiers du centre. Au cours de la cérémonie, le caporal-chef Mickaël THILLOU a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 ans de service. Le caporal-chef Bruno RAMASSEUL a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or pour 30 ans de service. Il met fin à son engagement et a été promu Sergent honoraire en remerciement.



Jean-Michel SAULNIER,
lieutenant du CIS

À la rencontre du Centre d'incendie et de secours (CIS) de Bourg-des-Comptes.

Situé à mi-chemin des axes routiers Rennes-Nantes et Rennes-Redon, le CIS de Bourg-des-Comptes réalise 260 interventions à l'année (secours à la personne, incendie...).

Le chef de centre, le lieutenant Jean-Michel SAULNIER dirige une équipe de 24 soldats du feu investie d'une mission d'importance capitale. À 45 ans, il occupe la fonction de chef de centre depuis 14 ans, il a démarré sa carrière de sapeur-pompier volontaire à Bourg-des-Comptes il y a 24 ans.

Effectif

24 sapeurs-pompiers volontaires dont 2 femmes.

On compte 1 officier, 5 sous-officiers, 12 caporaux et 6 sapeurs.

Ce sont tous des volontaires qui occupent un poste en dehors de leur engagement : leurs rythmes de travail sont assez variés, ce qui permet au CIS d'avoir régulièrement des sapeurs-pompiers volontaires disponibles en journée. Ceci facilite la réponse à la demande de secours.

Fonctionnement

L'organisation opérationnelle du centre repose sur des gardes assurées par 4 équipes de 6 sapeurs-pompiers. La prise de l'astreinte a lieu chaque vendredi à 19h par l'équipe dite prioritaire pour une semaine, les autres personnes sont de repos et viendront compléter l'équipe prioritaire en fonction des besoins et de leurs disponibilités.

Les pompiers participent à une manœuvre mensuelle qui a lieu selon leurs disponibilités, le 1^{er} dimanche matin du mois ou le samedi après-midi de la semaine suivante. Une manière d'apporter davantage de souplesse au fonctionnement et de s'adapter aux contraintes professionnelles des sapeurs-pompiers volontaires. Une séance de sport est intégrée à la manœuvre. Les pompiers se retrouvent également le mardi soir à la salle de sport mise à disposition par la commune pour pratiquer diverses activités : football, badminton, hockey et même tchoukball !

Zone d'intervention

Le Centre d'incendie et de secours couvre en premier les appels venant des habitants des communes de Bourg-des-Comptes, de Crevin, du nord-ouest de Pléché, de l'est de Saint-Senoux, du sud-est de Guichen et une partie du sud de Laillé. Soit une population d'environ 8000 habitants. *Suite dans un prochain numéro*

Pour plus d'infos, contactez le chef de centre

jean-michel.saulnier@sdis35.fr

ou rendez-vous sur www.sapeurs-pompiers35.fr



Soyez acteur de votre sécurité : devenez sapeur-pompier volontaire !

Qui sont les sapeurs-pompiers volontaires ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, s'investissent pour porter secours. Ils sont 2800 en Ille-et-Vilaine répartis dans 87 centres d'incendie et de secours sur le département.

À quoi servent les sapeurs-pompiers volontaires ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont intégrés dans les différents centres d'incendie et de secours. Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs-pompiers (secours à personne, incendie et opérations diverses) et sont amenés à intervenir pour apporter un secours de proximité auprès de la population locale. En fonction de leurs disponibilités, les sapeurs-pompiers volontaires assurent des astreintes. Ils perçoivent pour cela des indemnités versées par le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35).

Le saviez-vous ?
En Ille-et-Vilaine,
comme partout
en France,
85%
des sapeurs-pompiers
sont des volontaires

Le Centre d'incendie et de secours de Bourg-des-Comptes a besoin de vous !

Vingt-quatre hommes et femmes s'impliquent activement pour porter secours à la population sur les communes de Bourg-des-Comptes, Crevin, Pléchâtel... Si vous avez le bon profil, vous pouvez vous aussi contribuer à ce secours de proximité !

Si vous remplissez ces conditions, vous avez le bon profil pour devenir sapeur-pompier volontaire !

Je peux devenir sapeur-pompier volontaire si :

- j'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres
- je peux me rendre disponible, notamment en semaine, pour porter secours
- j'ai au moins 18 ans
- j'aime l'action et j'ai une bonne condition physique
- j'ai l'esprit d'équipe
- je réside à 5 minutes du centre de secours



L'année 2022.....

SERA ÉCOLOGIQUE !

La commune et la médiathèque vous proposent durant ce semestre, des expositions, des rencontres et des ateliers autour de l'éco-citoyenneté.

Les trois premiers mois seront principalement tournés vers l'économie domestique, le tri et le zéro déchet avec une exposition du Smictom.

À partir du mois d'avril, il faudra prendre l'air et investir le jardin avec différents partenaires comme le GIEC des Vallons, la LPO (Ligue de protection des oiseaux...).

Mais d'ores et déjà deux dates sont à noter dans vos agendas :

◆ Samedi 19 mars GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS

De 14h à 16h30

Ramassage des déchets dans la campagne et sites touristiques de Bourg-des-Comptes.

En cas de mauvais temps une autre activité à l'intérieur de la médiathèque vous sera proposée.

17h30

Fabrication de produits ménagers naturels

Atelier encadré par l'association « Les P'tites Mixtures de Dame Nature »

sur inscription uniquement

mediatheque@bourgdescomptes.com

Nombre de places limité

◆ Samedi 14 mai JOURNÉE DÉCOUVERTE du patrimoine naturel de la commune

Départ à 15h30 pour une balade de 2h à la découverte de la faune et la flore de Bourg-des-Comptes.

À ce jour les dates des temps forts ne sont pas totalement calées, des informations complémentaires seront données ultérieurement.

Pensez à télécharger l'appli. PanneauPocket pour recevoir des infos



et consultez l'agenda régulièrement sur bourgdescomptes.fr



PHYTOSIGNAL

arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides

Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique *Phytosignal*. Un numéro vert gratuit vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne.

0 805 034 401 (gratuit)

Ouvert du lundi au vendredi

9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00.

Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit.

À quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- ◆ les cas de conflits de voisinage ;
- ◆ les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité sociale agricole (MSA) via le dispositif *Phyt'Attitude* : 0 800 887 887 ;
- ◆ les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre anti-poison d'Angers (CAPTV Angers) : 02 41 48 21 21 ;
- ◆ la mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère (OMAA) : 02 44 84 68 84 ;
- ◆ les épandages de fumier, lisier ou chaux, qui doivent être étudiés par la Direction départementale de la protection des populations (DDPP).



Plus d'infos sur <http://fredon.fr/bretagne/>



Bien dans son corps

PAR NATHALIE JOINIS-LEPHAY

Les légumes racines, des stimulants pour l'hiver

Les légumes racines sont parfaitement adaptés à la saison froide qu'est l'hiver. Ces légumes de longue conservation nous permettent de manger tout l'hiver des légumes bio et locaux... mais encore faut-il varier les présentations pour éviter l'ennui.

On a tendance à oublier que les légumes racines, comme tous les autres légumes, ont de grandes vertus santé. Ils sont dits « réchauffants » et nous apportent l'énergie nécessaire durant l'hiver. La diversité de couleurs, de textures et de saveurs est stimulante pour tous les organes.

Prenons comme exemple la betterave

Elle est une excellente source de vitamines et minéraux. Elle fait partie des 10 légumes ayant le meilleur potentiel antioxydant que ce soit dans la racine ou dans les feuilles (riches en fer et bêta-carotène).

Ses propriétés : nutritives et énergétique, apéritive, rafraichissante, très digestible...

Comme sa couleur l'affiche, elle purifie le sang et est recommandée en cas d'anémie, de grippe, de déminéralisation... Elle doit sa couleur à la bêtacyanine qui, alliée aux autres antioxydants, à l'avantage de drainer le foie et de prévenir les cancers de la peau, poumons et du côlon. Elle favorise aussi la production de bon cholestérol et fait baisser le LDL (appelé « mauvais cholestérol »).

Quels sont les légumes racines bons à manger cuits ?

Panais, navet, navet boule d'or, rutabaga, salsifis, hélianti, crosne, patate douce, pomme de terre...

Ou en salade, rappés ? Carotte, céleri rave, chou-rave, radis rose, radis noir, betterave, topinambour...

Ou des plus rares ? Racine de manioc, persil tubéreux, cerfeuil tubéreux, raifort, scorsonère...

Racines condimentaires : curcuma, galanga, gingembre...

En cuisine, il existe des dizaines de façons de servir les légumes racines crus ou cuits : en soupe, en carpaccio, en jus, en beignet, en mille-feuille, dans une galette, dans une tarte aux légumes, en tourte, gratin, brochette, frites, galette croustillante, poêlée, purée, chips...

Profitez-en pour jouer avec les couleurs. Bon appétit !

Et tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Maison de santé
3, rue du Dr René-FRESNEAU
Consultation sur rendez-vous
06 07 52 18 37
www.nathalie-joinis-lephay.fr



© Nathalie JOINIS-LEPHAY

LE CAMPING DES DEUX MOULINS

obtient sa troisième étoile !

Aline TIGEOT est gérante du camping des deux moulins à Bourg-des-Comptes depuis cinq ans. Avec son conjoint, ils ont obtenu une troisième étoile en octobre dernier.

Quel est le secret de leur réussite ?

Le mag : Aline TIGEOT, qui êtes-vous ?

Aline T. : J'ai 42 ans, maman de 3 enfants et je suis la gérante du camping des deux moulins à Bourg-des-Comptes.

Le mag : Comment avez-vous été amenée à reprendre le camping ?

Aline T. : On me pose souvent cette question... En fait, ça a été une opportunité ! Mais l'idée n'est pas venue de moi. C'était celle de mon père, Alain TIGEOT, propriétaire du Moulin de la Bouëxière. Dès qu'il a su que le camping était à reprendre, il a pensé à moi... En raison de ma formation en hôtellerie-restauration. Il m'a motivée à reprendre le camping avec lui. Maintenant il est à la retraite et je gère le camping avec mon conjoint.

Le mag : Quel est votre quotidien ?

Aline T. : Chaque jour est différent, mais une journée type en pleine saison commence tôt le matin car je fais dépôt de pain pour mes clients et les petits déjeuners. Ensuite, il y a le nettoyage des sanitaires et des locations, la gestion des départs, les renseignements, les réservations téléphoniques et numériques, l'épicerie : boissons fraîches, glaces, plats préparés... la location de vélos, l'entretien des espaces verts... Il faut être multitâches et ça nous plaît ! En saison nous employons un personnel pour nous aider.

Le mag : Quels types d'hébergements proposez-vous ?

Aline T. : Nous sommes ouverts toute l'année, nous proposons à la location 4 chalets, 4 mobilhomes, 2 cabanétapes et 42 emplacements. Les camping-cars sont les bienvenus.

Le mag : Ces trois étoiles, cela signifie quoi pour vous ?

Aline T. : Nous en sommes très fiers et nous les recevons comme une récompense pour tout le travail accompli depuis 5 ans!



Troisième étoile pour le camping d'Aline TIGEOT et son conjoint



Cabanétape

Contact

06 42 67 17 45

campingdesdeuxmoulins.fr

LA COMMUNE LAURÉATE

« Escales fluviales »

Le 16 décembre dernier, la commune a reçu le certificat de labellisation « Étape fluviale de Bretagne » : une reconnaissance importante !

Cette labellisation apporte une meilleure visibilité à la commune déjà reconnue par le grand public pour sa Courbe. Les élus ont fait le pari du développement touristique avec, comme levier, le fluvial. Ce certificat est une reconnaissance des actions menées. C'est aussi une chance pour les commerçants et les professionnels des hébergements touristiques.



Remise du certificat.
De gauche à droite :
Yves THILLOU, adjoint,
Christian LEPRÊTRE, maire,
Didier CADOU, président
d'Escales fluviales de Bretagne
et Valérie DUVAL, conseillère

UN SOIR SUR L'ILE

L'Armada 2022 se prépare dès aujourd'hui !

C'est encore l'hiver mais nos pensées vont déjà vers la saison estivale pour préparer les animations qui accompagneront la programmation artistique de l'Armada.

Cette édition 2022 devrait avoir lieu le week-end du 9 et 10 Juillet entre Bourg-des-Comptes et Guipry-Messac en passant par Saint-Senoux.

L'année dernière, des radeaux avaient été construits par de joyeux bricoleurs qui avaient descendu la Vilaine très vaillamment. Nous aimerions développer cette initiative et l'organiser en amont de l'événement pour lui donner plus de corps.

Vous êtes intéressés pour construire des objets flottants ? Pour participer à une joute ou pour créer un autre jeu nautique et passer un bon moment de franche rigolade ?

Contactez dès maintenant
Boum Boum production car
plus on est de fous plus on vogue !

En attendant de se retrouver pendant l'Armada, nous vous invitons à la Carte blanche à Boum Boum Production qui aura lieu les **12 et 13 mars** à l'Espace Galatée de Guichen. Tout un week-end pour découvrir le talent de nos artistes ne sera pas de trop ! Des spectacles jeune public avec Artichocolat, Babouille Bonbon, et un très beau concert de Leïla and the Koalas, en hommage aux cent ans de Georges Brassens: « Brassens encore ! » Réservez vite auprès de espace.galatee@ville-guichenpontrean.fr avant qu'il n'y ait plus de places.

Boum Boum production : 06 59 99 01 82
boumboumproduction@gmail.com
@unsoirsurlile (Facebook + Instagram)
www.boumboumproduction.com

© Fabrice CROIZÉ



TENNIS DE TABLE

Le Téléthon

Même la pandémie n'aura pas réussi à décourager le club de tennis de table à aller au bout de ses actions au profit du Téléthon.

Pour sa dixième année d'organisation, avec l'aide d'autres clubs de la commune, des particuliers (Merci Nicole, Fabienne, Emmanuelle...), producteurs locaux et commerçants, les organisateurs ont su s'adapter à la situation pour assurer au mieux le parfait déroulement de ce Téléthon 2021 qui restera malgré tout un très bon cru.



7 185 € - Tel est le montant du chèque qui a été remis à l'AFM au terme de ce week-end ludique (château gonflable, barba-papa, concours de belote), sportif (tournoi de volley, courses et randonnées pédestres) et gourmand (les fameuses galettes-saucisses, les crêpes à volonté, la vente de caramel et surtout le traditionnel repas apéro-tartiflette-dessert à emporter qui a eu beaucoup de succès !), sans oublier la vente des sapins, les initiatives individuelles, une à une, sont venues étoffer cette généreuse donation. **Que les partenaires et participants soient à nouveau remerciés pour leur mobilisation et leur générosité !**

ACABC

Association des commerçants et artisans

Après, une première édition du « *Marché de Noël virtuel* », l'association a pu renouer avec la tradition. La 13^e édition du Marché de Noël a eu lieu cette année en « présentiel » à la salle des Noës dans le respect des contraintes sanitaires.

« *Nous avons pu accueillir 26 exposants dont certains pour la première fois* », expliquent satisfaits les organisateurs. Environ 700 visiteurs ont pu arpenter les allées glanant ici et là les produits des exposants.



JAZZ ATTITUDE

Le 15 décembre a eu lieu une représentation de danse à la salle des Noës. 52 élèves s'étaient préparés pour cet événement. Elles ont toutes très bien dansé et étaient particulièrement bien synchronisées.

Bravo à toutes, car elles ne se sont entraînées que sur six séances. Après 2 ans sans spectacle, cela faisait plaisir de retrouver le public, malgré l'obligation de respecter une jauge et d'appliquer les gestes barrière.

Les 12 et 13 mars, stage de danse avec Charlotte LEFEBVRE (ouvert aux plus de 10 ans jusqu'à l'âge adulte), rendez-vous sur le site Internet pour plus d'infos et **rendez-vous le 5 juin pour un joli gala !**

Site Internet : jazzattitudebdc.com



LE CLUB DE BADMINTON GUICHEN-BOURG-DES-COMPTES

Belle médaille d'argent

Stéphanie CLOAREC, joueuse expérimentée, était engagée aux Championnats du Monde vétérans du 28 novembre au 4 décembre 2021 (à Huelva, en Espagne).

Après une superbe compétition elle s'incline en finale et ramène une très belle médaille d'argent.



QI GONG

L'association Yang Sheng Breizh de Bourg-des-comptes Guichen propose des cours

- ◆ **Lundi à Bourg-des-comptes**
(reste des places à 19h30)
- ◆ **Mardi à Guichen**
(reste des places à 17h45)

Il est toujours possible de venir en cours d'année.

Visio : des cours de Qi Gong sont aussi proposés en visio ainsi que des ateliers, stages divers

Samedi 19 mars à Guichen : journée bien-être
Découvrir des techniques de bien être, relaxation, automassage, méditation, qi gong

Vendredis 8 avril et 10 juin : méditation de 18h à 19h.

Ex. : améliorer son sommeil, techniques pour accompagner les traitements contre le cancer...

Renseignements :

Servane, présidente : 06 32 29 26 71
yangshengbreizh@gmail.com
Laurence, professeure : 06 11 76 42 48
contact@artsqigong.com

Suivez toute l'information :

www.artsqigong.com

Vous trouverez aussi des vidéos sur Youtube !



APEL

Jus de pommes

Comme chaque année l'APEL vous propose son traditionnel jus de pommes artisanal. Ce sont 2 718 litres qui ont été mis en bouteilles cette année. Tous les enfants scolarisés à Bourg-des-Comptes ont eu droit à un *apéro jus de pommes* offert par l'APEL le jour du repas de Noël à la cantine ! Vous êtes nombreux à le plébisciter, il est délicieux.

Il reste encore des bouteilles pour les gourmands. N'hésitez pas à passer commande via la page facebook ou par mail : apelbdc35890@yahoo.fr

Téléthon

La vente de sapins proposée par l'APEL a permis de faire **un don de 478 € au Téléthon.**

« *Nous en profitons pour remercier toutes les personnes ainsi que les commerçants qui ont participé à cette opération.* »

Vente de viennoiseries

Les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 sont partis en classe de neige en janvier. Afin de financer leur séjour, une vente de viennoiseries est organisée.

Rendez-vous samedis 26 février et 26 mars devant chez *Anémone, Carrefour Contact* et la *Boucherie Le Boulaire.*

AP 35

Le club de Placomusophilie de Bourg-des-Comptes vous présente sa nouvelle capsule pour l'année 2022.

Elle sera disponible à partir du 28 mai lors d'une bourse internationale à la salle des Noës.

Il s'agit cette année du château du Boschet avec une petite nouveauté : la capsule est recto/verso : au recto, la façade du château du Boschet et au recto l'arrière du château.

Donc pour les collectionneurs puristes il vous faudra réserver au moins deux bouteilles de champagne !

La capsule Bourgcomptoise est toujours tirée à 1200 exemplaires, numérotée au laser au dos de chaque capsule.



Le prix de la bouteille de champagne (toujours le champagne *Decoty*) pour 2022 sera de 18.50 € soit pour un carton de 6 bouteilles 111 €.

Date limite pour les commandes : début avril.

Pour vos commandes

Jean-Yves CLOUET : 06 76 83 47 64
06 71 43 36 35 / 02 99 33 91 87
chenard.veronique@orange.fr



GIEC DES VALLONS

Ça y est ! Bourg-des-Comptes a son verger communal

Grâce à la participation et les dons des concitoyens, 22 arbres fruitiers ont été plantés en décembre !

Prochain rendez-vous le 12 mars pour de nouvelles plantations et une initiation à la greffe par la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine.

Voir également : photo de couverture

Incroyables comestibles à la médiathèque !

Le GIEC des vallons a initié un chantier participatif pour la création d'un quatrième « Incroyables Comestibles » place de la médiathèque.

Cet espace d'échanges, de partages est ouvert à tous. La finalisation de ce potager est bientôt programmée.

... et bien d'autres projets en 2022 !

Le GIEC des vallons porte ses actions pour préparer le terreau des transitions qui s'imposent à nous. Pour enrayer les crises climatiques et celles de la biodiversité, il faut se préparer à des changements profonds, collectifs et de longs termes.

Cette année, ils ont démarré un diagnostic avec l'appui d'un service civique de la commune qui souhaite entamer un programme de restauration des haies. Ils proposeront aux habitants des animations autour du bocage pour les sensibiliser à ce sujet.

Assemblée générale : reportée au **vendredi 4 mars** à 20h30 à la salle de l'ancienne bibliothèque à côté de la mairie : **retrouvez-les pour découvrir les actions à venir, discuter avec eux et peut-être les rejoindre !**

Ils recherchent des bénévoles pour porter les projets avec eux !
giedesvallons@laposte.net
<https://giedesvallons.fr/>



Grande soirée de l'ADMR



CLUB DE LA JOIE DE VIVRE

Le Planning 2022

- ◆ **Tous les lundis matin : marche**
rendez-vous sur le parking de la mairie à 9h.
Contact : 06 03 10 76 82
- ◆ **Toutes les deux semaines le jeudi :**
Club habituel – salle polyvalente à 14h
(suivre le planning qui vous a été remis).
Le thé dansant prévu le 20 février est annulé.
- ◆ **Début mars : repas** en prévision
- ◆ **31 mars : pétanque** (reprise au boulodrome)
- ◆ **6 mai : journées langoustines**
à Saint-Quay-Portrieux
- ◆ **30 juin : pique-nique**

L'ADMR DU SECTEUR DE GUICHEN

Malgré les restrictions de convivialité, liées à l'épidémie, l'ADMR a pu mettre à l'honneur ses salariés autour d'un repas au restaurant des Landes à Guichen le 25 septembre 2021.

Ainsi Michelle COLLIN en retraite depuis janvier 2020 et Martine GILAIS depuis juin de la même année, ont été congratulées pour leurs bons et loyaux services durant de nombreuses années où elles ont fait preuve d'abnégation : un bon exemple pour toutes celles et tous ceux qui leur succèdent. Les aides à domicile en activité ont été gratifiées pour leur réussite dans l'obtention de leur diplôme qualifiant. L'ADMR a également tenu à marquer les événements familiaux de ses salariés : mariages, naissances... Tous ces récipiendaires étaient entourés de leurs collègues et de l'équipe dirigeante des bénévoles pour la remise des cadeaux.

Malgré les difficultés de recrutement, que connaissent aussi d'autres secteurs d'activité, l'ADMR du secteur de Guichen, poursuit l'amélioration des conditions de travail de son personnel : mise en place de véhicules de service pour les salariés effectuant plus de 450 km mensuels, meilleure reconnaissance de leur travail par une augmentation des salaires depuis le 1^{er} octobre 2021.

Une campagne de recrutement va se renforcer en ce début d'année 2022, afin de répondre aux nombreuses demandes d'aide à la personne, tant pour les toilettes, préparation de repas, ménage, repassage, aide aux courses que les livraisons de repas sur le secteur d'intervention de l'ADMR (Bourg-des-Comptes, Guichen, Laillé, Saint-Senoux, Baulon, Lassy, Guignen, Goven).

Numéros utiles

Maman Blues 35

Difficultés maternelles
liées à la naissance
d'un enfant

✉ mamanblues35@gmail.com

☎ 06 33 16 08 96



S.O.S Amitié

Solidaires
contre la solitude



Discussions via le site
www.sos-amitie.com
de 13h à 3h du matin, 7j/7

☎ 24h/24 7j/7
09 72 39 40 50

S.O.S
Amitié

Les psys du coeur

Soutien thérapeutique
pour tous



☎ 07 56 96 46 44 / 06 62 26 58 97

L'antenne de Rennes propose
des permanences sans rendez-vous les :

- Lundis de 13h45 à 17h
Centre social Carrefour 18 - 7 rue d'Espagne
- Jeudis de 14h à 17h
Centre social de Cleunay - 49 rue Jules-Lallemand



MARS		Organisateurs	Lieux des manifestations
SAM 12	Braderie	À p'tits pas	Salle des fêtes, Les Noës
SAM 12 DIM 13	Stage de danse Moderne	Jazz attitude	Grande salle polyvalente
SAM 19	Bourse	Solidarité ici et Là	Salle des fêtes, Les Noës
	Stage de danse congolaise	Les Gazelles des Vallons	Grande salle polyvalente
	Rando écocitoyenne et atelier création produits ménagers	Mairie	La Courbe et la médiathèque (voir page 22)
SAM 26	Carnaval	Mairie	Le bourg

AVRIL			
DIM 3	Grands trail des vallons	GT2V	Place de La Courbe et environs
SAM 9	Bourse	AP 35	Ancienne bibliothèque
DIM 10	Élections présidentielles		École les Rondines
LUN 11	Collecte de sang	EFS (Établ. français du sang)	Salle des fêtes, Les Noës
DIM 24	Élections présidentielles		École les Rondines

MAI			
SAM 7	Pièce de théâtre	Amicale laïque	Salle des fêtes, Les Noës
	Conférence <i>La bonne gestion de l'eau au jardin</i>	en présence de Denis PÉPIN, conférencier, journaliste, auteur passionné de jardinage biologique	Médiathèque de Guichen
DIM 8	Commémoration 8 mai	UNC	Salle polyvalente
DU 13 AU 15	Championnat de pétanque	Club de pétanque	Complexe Les Noës
SAM 14	Rallye découverte nature de Bourg-des-Comptes	Mairie	<i>Non défini</i>
VEN 20	Péniche spectacle	Médiathèque L'Agora	Place de La Courbe
SAM 28	Bourse internationale	AP 35	Salle des fêtes, Les Noës

JUIN			
MER 1 ^{er}	Spectacle	À p'tits pas	Salle des fêtes, Les Noës
DIM 12	Élections législatives		École les Rondines
DIM 19	Élections législatives		École les Rondines
SAM 25	Cinéma en plein air	Mairie	Place de La Courbe

Application **PanneauPocket** pour recevoir les publications Internet de la mairie sur mon téléphone (agenda, news...)



BOURG-DES-COMPTES

Mairie

3, rue de la Mairie

35890 Bourg-des-Comptes

02 99 05 62 62 – E-mail : mairie@bourgdescomptes.com

www.bourgdescomptes.fr



@BourgdesComptes



@Bourg_des_Comptes_officiel

